



Abrogation de la loi Dussopt - Non aux 1607 heures.

Pour que le CNFPT reste la vitrine du progrès social et du respect du paritarisme

Le 17 mai de midi à 14H00 : Rassemblement devant le siège du CNFPT

(80 rue de Reuilly – Paris 12^{ème} Métro Montgallet ligne 8)

Le CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale- est la clef de voute du statut de la fonction publique territoriale.

Il doit être la vitrine du progrès social et du paritarisme dans le champ de la fonction publique.

Le président François DELUGA a été élu président de l'établissement comme candidat de toutes les associations d'élus locaux : AMF, ADF, ARF.

Sous prétexte de se conformer à la loi Dussopt, il entend mettre en œuvre de la manière la plus brutale qui soit les 1607 heures pour les agents du CNFPT.

C'est une régression sans précédent pour les agents du CNFPT :

Perte de 10 jours de congés annuels

Perte des journées ancienneté

Perte de 3 mois avant le départ à la retraite

En outre, le président du CNFPT a refusé que le CHSCT examine les sujétions particulières des agents de l'établissement et a refusé défendre les sujétions liées à l'ancienneté à l'image de la délibération de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon.

C'est un déni de dialogue social en rupture avec l'histoire de notre établissement et de l'esprit du paritarisme qui le fonde.

Le combat du syndicat CGT du CNFPT et des agents de l'établissement contre les 1607 heures et pour l'abrogation de la loi Dussopt s'inscrit dans le cadre du combat général des syndicats CGT de notre fédération contre cette loi de régression sociale.

C'est pourquoi, à l'occasion du Conseil d'administration le 17 mai, le syndicat CGT du CNFPT organise un rassemblement devant le siège de l'établissement de midi à 14H00 (80 rue de Reuilly – Paris 12^{ème}).

Au regard de la place particulière du CNFPT dans le champ de la fonction publique territoriale, il invite les syndicats CGT de la région parisienne à participer à ce rassemblement pour exprimer l'exigence qui nous est commune :

Plus que jamais : Tous ensemble Abrogation de la loi Dussopt

Tous ensemble : Non aux 1607 heures

Paris, le 9 mai 2022